

définir son projet

mise à jour mars 2026

Entreprendre une traversée solidaire de l’océan Atlantique sur un radeau de bouteilles en plastique, diffuser la grâce et l’harmonie à travers le monde... Chaque jour apporte son flot d’idées nouvelles, riches d’imaginaire ou ingénieuses, émanant d’individus ou de collectifs, la plupart tournées vers un mieux-être. Parfois ces idées ne se réalisent pas en actions, confrontées à des réalités de terrain complexes ou faute de moyens, humains, matériels, financiers. Le passage de l’idée au projet puis la réalisation du projet en actions exigent clarté, mobilisation, ténacité et une certaine dose de réalisme... optimiste !

CE QU’IL VOUS FAUT :

- Les idées claires
- Un groupe de soutien
- Un peu de rigueur
- De l’optimisme

TEMPS DE PRÉPARATION :

Le temps qu’il faut

COÛT :

Gratuit

DÉFINIR VOTRE BUT

La définition d’un projet associatif pose au préalable **la question du but** (et des futurs objectifs). Vous pensez que votre idée est inédite, du jamais vu, voire géniale ? Savez-vous qu’il se crée dans la Somme plus de 500 associations par an, et que les buts poursuivis sont parfois très proches ou identiques : services à la personne, yoga, arts-thérapies... **La formalisation d’un projet passe en premier lieu par une étude de l’existant.** Qu’apportez-vous de complémentaire par rapport à telle association ou à tel service déjà présent sur votre territoire ? Votre projet correspond-il à un besoin identifié ? Pour vous aider dans votre étude du marché associatif, explorez, rencontrez, échangez !

DÉFINIR VOTRE PUBLIC

C’est la question essentielle de tout projet associatif : **qui seront les bénéficiaires de vos activités et sur quel territoire ?** Connaissez-vous votre public, ses besoins ? Est-il concentré dans un quartier ou dispersé dans toute la ville ? Exige-t-il une compétence ou des diplômes que vous n’avez peut-être pas ? Êtes-vous en mesure de le recevoir (dans un lieu, chez vous ?) ou de le transporter pour des trajets ou des séjours ? Avez-vous les moyens de le satisfaire comme s’y engageront vos statuts ? Connaissez-vous la réglementation de votre secteur, par exemple dans l’accueil des mineurs ou des migrants ?

DÉFINIR VOS MOYENS

Moyens humains, matériels, financiers, communication : tout doit être passé au crible et sans approximation. Pensez-vous compter sur la copine qui vous promet son aide car votre idée est absolument géniale et qui va disparaître instantanément à la première action concrète ? Croyez-vous sérieusement que votre premier projet sera exclusivement financé par une subvention de la Ville ? Que la réalisation d’un bon site Internet, vitrine de vos actions, est facile, rapide et qu’il s’animerait tout seul ? La maturation d’un projet est fondamentale.

DÉFINIR VOTRE PLACE

Vous êtes porteur d’un projet, soit. Mais quelle est votre situation personnelle ? Comptez-vous sur ce projet pour en vivre très rapidement car marre d’être ballotté à la recherche d’un emploi ? Ou bien est-il une occupation bénévole parce que vous êtes déjà en activité ou à la retraite ? Vous imaginez bien que l’enjeu n’est pas le même et les moyens de l’atteindre devront être particulièrement étudiés si vous créez votre emploi (vous ne pourrez pas être au CA de l’association dans ce cas). Aussi, le choix de la **structure juridique** est important.

Pour en savoir plus, consultez notre fiche pratique “Choisir sa structure”, disponible sur www.maam.fr > rubrique “Outils et ressources”

